

*certifié conforme
à l'original*

SOCIETE ALTI-FRANGUI
Société Anonyme au capital de 40 000 Euros
Siège social : 560 Av maréchal Foch
83000 TOULON
RCS TOULON B 338 156 946 (86 B 436)

J. M. Bessudo
6325

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 SEPTEMBRE 2003

L'An deux mille trois
et le dix neuf septembre à dix huit heures trente

Les Administrateurs se sont réunis , sur convocation du Président .
Sont présents :

- Monsieur BESSUDO Albert
- Monsieur BESSUDO Guillaume
- Monsieur BESSUDO Thibaut

La majorité des administrateurs étant présent le Conseil d'Administration peut valablement délibérer sur l'ordre du jour .

Le Président ouvre la séance sur l'ordre du jour : Nomination d'un Directeur Général .

Le Président explique que le développement et le suivi de l'entreprise demande la nomination d'un Directeur Général afin d'atteindre les objectifs souhaités en particulier dans l'étude des opportunités de prise de participation .

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir recueilli l'accord de Monsieur BESSUDO Guillaume pour la prise en charge de cette fonction , le Conseil d'Administration décide de créer un poste de Directeur Général et nomme Monsieur BESSUDO Guillaume à ce poste à compter du 1^o octobre 2003 . Le Directeur Général disposera des mêmes pouvoirs et limites que ceux du Président Directeur Général .

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Le Conseil décide que la rémunération du Directeur Général sera de 19 200 euros brut annuel (dix neuf mille deux cents euros) prorata temporis en cas d'année civile incomplète , il bénéficiera , en outre , du remboursement de tout frais engagés par lui dans l'exercice de sa fonction .

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour , la séance est levée à dix neuf heures .

De tout ce qui est dessus il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par tous les administrateurs présents .

BESSUDO Albert

BESSUDO Guillaume

BESSUDO Thibaut

